

Avis d'Appel Public à Concurrence

Publicité préalable à l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire en vue d'une exploitation économique

Activité projetée : Activités nautiques
Port concerné : Albert Samson - Berre L'Etang
Référence dossier : MEC29-2024-BL

Autorité compétente :

Métropole Aix-Marseille-Provence
Direction Développement des ports de plaisance
Immeuble CMCI ascenseur B 6ème étage
2, Rue Henri Barbusse - 13001 MARSEILLE
mec.dpm@ampmetropole.fr

Objet du contrat d'Autorisation d'Occupation Temporaire :

Mise à disposition d'une surface de plan d'eau et de terre-plein non bâti pour la pratique d'activités nautiques

Lieu d'exécution :

Port Albert Samson à Berre L'Etang, mise à disposition de deux (2) postes à flot pour une surface totale de plan d'eau de 42 m², et d'un terre-plein non bâti d'une surface totale de 40 m²

- Poste 0-09 : 7 m x 3 m, pour une surface totale de 21 m², pour l'accueil d'un navire
- Poste 0-10 : 7 m x 3 m, pour une surface totale de 21 m², pour l'accueil d'un navire

Pour les deux postes à flot, les dimensions de chaque navire ne pourront être supérieures à **6,5 mètres de longueur et 2,50 mètres de largeur**.

Procédure de passation :

Mise en concurrence avec négociation

Conditions de participation :

Production de pièces administratives, financières, techniques, et professionnelles détaillées dans le **Dossier de consultation (*)**.

() Le Dossier de consultation comprend principalement :*

- *Le Règlement de consultation qui précise : les conditions de participation, le cadre de proposition souhaité, les modalités de dépôt des offres et les critères d'analyse, les modalités de sélection du candidat retenu, le plan de localisation et des précisions sur l'objet de l'occupation.*
- *L'Annexe 1 du Règlement de Consultation, appelée Recueil de l'offre du candidat.*
- *L'Annexe 2 du Règlement de Consultation, appelée Liste des documents requis.*
- *La grille tarifaire 2024.*

Retrait du dossier de consultation :

Sur <https://ampmetropole.fr/metropole/concertations-et-appels-a-projets/dpm-mise-en-concurrence-mis/>

Dépôt du dossier de consultation : Exclusivement à : mec.dpm@ampmetropole.fr

Date et heure limite de dépôt : jusqu'au : **07/10/2024** à 18h00 terme de rigueur